

RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !

# Rapport annuel

# 2010



# Sommaire

## Résultats de l'exercice 2010

18

- Activité de la CIMR en 2010 20
- Résultats comptables et financiers de l'exercice 2010 22
- Résultats de la gestion financière en 2010 25
- Inventaire du portefeuille en 2010 31

## Etats financiers de l'exercice 2010

34

- Bilan au 31 décembre 2010 36
- Compte Produits et Charges au 31 décembre 2010 38

## Bilan actuariel 2010

40

- Préambule 42
- Ressources et prestations du régime en 2010 42
- Valorisation des engagements 43
- Principales hypothèses actuarielles à fin 2010 44
- Profil de la réserve de prévoyance 45
- Tests de sensibilité 46

## Audits et certifications

48

- Rapport général des commissaires aux comptes, exercice 2010 50
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR 52
- Rapport de l'actuaire indépendant 53

## Projet de résolutions de l'assemblée générale ordinaire

# LES MEMBRES D'ADMINISTRATION DU CONSEIL EN 2010

**PRÉSIDENT**  
Khalid CHEDDADI

**VICE-PRÉSIDENTS**  
Jamal BA-AMER  
Mouatassim BELGHAZI  
Driss BENHIMA  
Mohamed HORANI  
Abdelaziz TAZI

**SECRÉTAIRE**  
Mohammed FIKRAT

**TRÉSORIER**  
Ahmed RAHHOU

**ADMINISTRATEURS**  
Abdelaziz ABARRO  
Saïd AHMIDOUCH  
Larbi BELARBI  
Mohamed BENCHAABOUN  
Driss BENCHEIKH  
Pierre DAMNON  
Fouad DOUIRI  
Mohamed EL KETTANI  
Tajeddine GUENNOUNI  
Mohamed LASRY  
Driss TARARI  
Abdelmjid TAZLAOUI

**Commissaires aux Comptes**  
Price Waterhouse  
Deloitte Audit

**Actuaire Indépendant**  
Actuarialia

SAMIR  
ONA  
RAM  
CGEM  
SOCIETE GENERALE

COSUMAR

LESIEUR CRISTAL

MANAGEM  
CNSS  
SOMACA  
BCP  
CENTRALE LAITIERE  
LAFARGE CEMENTS  
FMSAR  
GROUPE OGM  
MARJANE HOLDING  
ST MICROELECTRONICS  
SCE  
CGEM



## Mot du Président

Je voudrais à ce titre, rendre hommage aux équipes de la CIMR qui font preuve de beaucoup d'implication et d'une grande capacité d'adaptation.

L'exercice 2010 a été marqué par une progression significative des contributions de retraite, des adhésions et des affiliations, qui traduisent l'intérêt croissant des entreprises et des salariés pour le régime de la CIMR et une véritable prise de conscience de nos concitoyens, de l'importance de la retraite complémentaire.

Au terme de cette année, la réserve de prévoyance s'est améliorée de 4 061 millions de dirhams pour atteindre 21.7 milliards de dirhams, ce qui représente 7 années de prestations.

Conformément aux normes prudentielles internationales, la CIMR a réalisé en 2010 l'étude triennale d'actualisation de sa table de mortalité, qui a révélé une amélioration de l'espérance de vie de ses affiliés. Le bilan actuariel réalisé sur cette base et une durée de 60 ans, a confirmé la pérennité du régime et sa robustesse, puisque le profil du fonds de prévoyance continue à respecter les critères de pérennité fixés par la Charte de Pilotage, et s'améliore par rapport à 2009.

Sur un autre plan, l'année 2010 a vu se concrétiser pour la CIMR des avancées significatives dans la modernisation de ses méthodes et moyens de gestion, qui se traduisent par des gains importants en qualité de service, en efficacité et en proximité.

La multiplicité des services offerts sur le web font dorénavant de la CIMR une véritable « entreprise technologique » et couvrent la quasi-totalité des besoins de ses partenaires, retraités, actifs cotisants et employeurs.

Avec la E-liquidation qui permet à l'employeur de gérer sur le Web l'ouverture des dossiers de pension, la carte RAHATI qui simplifie pour le retraité les formalités de preuve de vie et CIMR DIALCOM qui lui facilite la communication avec nos conseillers et lui évite les déplacements, c'est notre nouvelle conception de la relation-client qui se met en place.

Le paiement électronique des contributions via CIMR e@sy Paiement vient compléter quant à lui, après la généralisation de la télédéclaration des salaires, la gamme déjà riche, des services offerts aux entreprises adhérentes, sur le Web, et accroît de façon exponentielle notre capacité d'accueil de nouvelles entreprises adhérentes.

Ces résultats nous confortent dans l'option stratégique que nous avons prise depuis quelques années déjà, de nous appuyer sur les nouvelles technologies de l'information, et nous continuerons à l'avenir sur cette voie pour nous maintenir à jour avec les dernières innovations.

Je voudrais à ce titre, rendre hommage aux équipes de la CIMR qui font preuve de beaucoup d'implication et d'une grande capacité d'adaptation.

**Khalid CHEDDADI**  
Président Directeur Général

## LE DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA CIMR

Malgré un statut juridique peu contraignant d'association à but non lucratif, la CIMR s'est volontairement dotée d'un cadre robuste lui assurant une gouvernance exemplaire garantissant la participation des représentants des ayants-droit dans les grandes décisions, la transparence des opérations et l'information régulière des bénéficiaires et de leurs représentants.

Le système de gouvernance ainsi mis en place couvre trois domaines :

- La gouvernance de la gestion opérationnelle pour lui assurer efficacité, sécurité et transparence ;
- La gouvernance technique du régime en matière de pérennité, d'équité et d'efficacité ;
- La gouvernance de la gestion financière dans le but de lui garantir sécurité, efficacité, transparence et indépendance.

Il est articulé autour d'Organes de gouvernance, d'Audits et de missions d'expert et de fonctions supports de contrôle et de management des risques, chacun agissant dans un cadre bien défini tout en jouant des rôles complémentaires visant à donner aux ayants-droit de la CIMR, l'assurance que les décisions sont prises dans leur intérêt unique et que les risques potentiels sont correctement identifiés, évalués, traités et surveillés.

## MISSION DES ORGANES DE GOUVERNANCE

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ADHÉRENTS

C'est l'instance suprême de décision de la CIMR.

Composée des délégués de toutes les entreprises adhérent à la Caisse, elle se réunit au moins une fois par an et approuve les comptes, les résultats de gestion et les résultats financiers. Elle décide des paramètres du régime et statue sur toute réforme éventuelle. Elle est seule habilitée à modifier les statuts et le Règlement Intérieur.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 12 à 24 membres, personnes physiques bénévoles, représentants d'adhérents de l'Association, et élus pour une durée de 4 années par l'Assemblée Générale des adhérents.

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président au moins deux fois par an. Il peut également être convoqué par la majorité des membres ou par le commissaire aux comptes. Le Conseil représente l'association dont il exerce tous les droits. Il détermine les orientations de l'activité de la Caisse et veille à leur mise en oeuvre. Il procède aux contrôles qu'il juge nécessaires. Il assure le pilotage du régime.

Le Conseil d'Administration de la CIMR a la particularité de regrouper quelque uns des plus grands managers du Maroc qui font profiter de leurs compétence et expérience, la communauté des ayants-droit de la Caisse.

Les membres du Conseil d'Administration élisent en leur sein, les membres des Comités de gouvernance.

### LE COMITÉ DE PILOTAGE

Composé du président du Conseil d'Administration et de trois Administrateurs, le Comité de Pilotage est chargé de suivre en permanence l'équilibre du régime sur le long terme.

A travers le bilan actuariel annuel qu'il élabore et des études statistiques diverses qu'il mène, ce Comité a pour mission de s'assurer que les critères de pérennité du régime, fixés par la charte de pilotage, sont constamment respectés. Il est tenu de proposer au Conseil d'Administration toutes mesures de nature à la sauvegarder.

### LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit est composé de trois administrateurs à l'exclusion du Président. Il examine avec l'assistance des Commissaires aux Comptes, les comptes annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration et veille à la qualité du contrôle interne et à la prise en compte des risques liés à l'activité de la Caisse.

Le comité d'Audit adresse annuellement son rapport d'activité au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes.

### LE COMITÉ D'INVESTISSEMENTS

Le Comité d'Investissements est composé du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et de trois Administrateurs. Il a pour mission :

- D'élaborer les choix stratégiques de la gestion financière, conformément à la charte financière, et superviser leur mise en oeuvre après validation du Conseil d'Administration.
- D'élaborer et proposer au Conseil d'Administration, l'Allocation Stratégique d'Actifs, sur la base d'études qu'il diligente au moins tous les 3 ans.
- D'arrêter le règlement financier et de veiller sur son respect par le management de la caisse.
- De prendre en charge le suivi des risques inhérents à la gestion financière et de diligenter la rédaction du rapport annuel de gestion financière.
- D'autoriser la désignation de la CIMR, du Président ou du Directeur Général agissant pour le compte de la CIMR, en tant qu'administrateur d'une autre société.

### LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Composé du Président du Conseil d'Administration et de trois Administrateurs, ce Comité valide la politique salariale, fixe la rémunération des cadres de direction et nomme aux postes de direction.





## ACTIVITE DES COMITÉS DE GOUVERNANCE EN 2010

### ACTIVITÉ DU COMITÉ D'INVESTISSEMENTS EN 2010

En 2010, le COMINVEST s'est réuni à 4 reprises pour traiter de la gestion du portefeuille sur les marchés financiers, du risk management financier et pour approuver les projets d'investissements et de désinvestissements.

### LA GESTION FINANCIÈRE

En 2010, l'activité de la gestion financière a été marquée par :

- L'aller-retour sur les titres ONA et SNI générateurs de plus-values de 1.4 milliards de Dhs ;
- Une gestion monétaire très dynamique qui a permis de capter la création de valeur résultant d'un important mouvement de la courbe des taux ;
- La poursuite des investissements en immobilier pour plus de 200 MDH, que ce soit en bourse ou à travers les fonds d'investissement conformément aux engagements pris ;
- La rationalisation du portefeuille actions directes par la cession des petites lignes non significatives en portefeuille pour 36 MDH ;
- L'investissement du cash disponible en fin d'année et sa réduction de plus de 800 MDH.

### LE RISK MANAGEMENT FINANCIER

L'année boursière 2010 se termine sur une bonne note mais avec des indicateurs mitigés, signe d'un marché en manque de confiance et en attente de relais de croissance. Les tendances futures restent peu claires avec des résultats fin 2010 peu enthousiasmants et des programmes d'investissement en nette baisse. Le niveau actuel de la prime de risque est relativement confortable, mais il ne tient pas compte de l'ensemble des facteurs de risques qui planent sur le marché.

Le marché obligataire est resté très corrélé aux anticipations sur la capacité du Trésor à tenir son budget, financer son déficit et recourir au marché international. Après une baisse au cours de la première partie d'année, la contraction des liquidités s'est traduite par un redressement de la courbe, qui est restée par la suite à son niveau malgré la levée de l'emprunt international de 11 milliards de Dhs.

La situation globale des marchés financiers est tendue sans être préoccupante. Dans le cadre des hypothèses d'investissement à la base de la stratégie de la Caisse définie en 2009, elle se situe dans la zone « normale ».

Face à cette conjoncture, le portefeuille de la CIMR a adopté un profil prudent et équilibré. Mais des écarts par rapport aux règles prudentielles édictées dans la Charte Financière et le Règlement Financier de la Caisse ont été constatés et documentés par le management. De ce fait, le COMINVEST a décidé de maintenir les dérogations suivantes :

- Dérogation à l'allocation cible :
  - o du private equity en la réduisant à 2% jusqu'à fin 2011
  - o de la poche actions dans l'attente d'un investissement en infrastructures
  - o de la poche obligations dans l'attente d'un investissement en infrastructures
- Dérogation au poids des valeurs :
  - o 20% pour BMCE
  - o 16% pour BRASSERIES DU MAROC & 16,3% du capital

### LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Lors de ses réunions, le COMINVEST s'est prononcé sur les dossiers d'investissement proposés par le Management de la Caisse et a approuvé la réalisation des projets suivants :

**1. A6 IMMOBILIER :** Participation de la CIMR à hauteur de 400MDH dans le tour de table du fonds immobilier A6 destiné à acquérir et valoriser des terrains résidentiels, tous standings confondus, et immobilier industriel.

**2. MEDI 1 SAT :** Participation à une augmentation de capital et une souscription à des obligations remboursables en action de MEDI1SAT à hauteur de 38MDH conformément aux engagements pris lors de la première participation.

**3. L'OPR ONA SNI :** Le COMINVEST a décidé de ne pas participer à l'offre publique de rachat des actions ONA et SNI et a décidé de continuer d'être actionnaire après le retrait et la fusion des deux sociétés. Cette participation sera classée parmi les sociétés cotées compte tenu de la composition de son portefeuille.

**4. 3P FUND :** Participation de la CIMR à hauteur de 30 MDH dans 3P FUND, fonds généraliste de private equity dont l'Etat est actionnaire à hauteur de 175 MDH.

**5. RISMA :** Acquisition par la CIMR d'actions et d'ORA Risma pour atteindre plus de 9% du capital de cette société.

**6. FONCIERE EMERGENCE :** Approbation de l'opportunité d'investissement dans le Fonds FONCIERE EMERGENCE à hauteur de 100 MDH.

**7. INVESTISSEMENT A L'INTERNATIONAL :** Approbation des opportunités d'investissements dans la création d'un fonds dédiés géré par AMUNDI à hauteur de 15 Millions d'euros et l'acquisition d'une Note NOMURA à hauteur de 15 millions d'euros. En cas de non réalisation de l'investissement NOMURA, le montant qui lui est alloué, serait reporté sur AMUNDI.

**8. IMMOBILIER TFZ :** Approbation des opportunités d'investissements dans un actif industriel à Tanger Free Zone.

**9. MISSION AUDIT GESTION FINANCIERE :** Approbation des modalités du lancement de la mission biannuelle qui s'inscrit dans la continuité des deux missions précédentes. Le rapport préliminaire de PWC a été livré fin mars 2011 et communiqué au COMINVEST lors de sa réunion du 5 avril 2011.

### ACTIVITÉ DU COMITÉ DE PILOTAGE EN 2010

Le Comité de Pilotage (COFIL) a tenu le 07 avril 2011 sa réunion annuelle pour examiner le Bilan actuariel de l'exercice écoulé.

Cette réunion avait la particularité d'être la première tenue après l'expiration des mesures de la réforme 2003. Ainsi, le Comité de Pilotage devait-il statuer sur le maintien de l'ensemble des paramètres du régime, dont la revalorisation du point en service.

La réunion du COFIL a été également l'occasion d'examiner les différentes études statistiques réalisées et particulièrement celle relative à la mise à jour de la table de mortalité.

Conformément aux meilleures pratiques en matière de pilotage des régimes de retraite et dans le cadre d'une gouvernance prudente et prévoyante, la CIMR a adopté une table de mortalité prospective, régulièrement mise à jour afin de tenir compte des changements éventuels dans l'évolution projetée de l'espérance de vie.

Cinq années après la dernière étude de mortalité, la CIMR a procédé à son renouvellement, se basant sur les données de la population des retraités CIMR entre 2000 et 2009.

Cette étude a fait ressortir l'amélioration de l'espérance de vie à 60 ans, qui se situe désormais à 22,2 années en 2010, ainsi qu'une augmentation de la dérive de mortalité qui est passée à 2 mois par an. Les calculs et résultats de cette étude ont été certifiés par le Cabinet actuariel indépendant, Actuaris.

Le Bilan annuel de l'exercice 2010 a tenu compte des résultats de cette étude et l'hypothèse de mortalité a été actualisée en conséquence. Malgré l'amélioration de l'espérance de vie, le COFIL a noté avec satisfaction qu'en 2010, la projection du fonds de prévoyance respecte les critères de pérennité et qu'elle s'est même nettement améliorée par rapport à son précédent niveau en 2009. Des tests de sensibilité ont été réalisés sur les hypothèses principales. Ils ont montré une sensibilité du régime au facteur démographique, au taux de rendement et au taux de revalorisation de la pension.

Le COFIL a également examiné les résultats d'études statistiques visant la détermination du taux de revalorisation des pensions, du Salaire de référence et de la valeur du point à la liquidation.

Au vu des résultats du Bilan Actuariel, des études statistiques et des tests de sensibilité réalisés, le COFIL a décidé de proposer au Conseil d'Administration le maintien des paramètres du régime à leurs niveaux fixés par la réforme 2003, à l'exception du taux de revalorisation des pensions qui passe de 0,7% à 1%.

## LE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET LE CÔNTROLE INTERNE À LA CIMR

Central et fondamental dans tout système de Gouvernance saine et robuste, le dispositif de Contrôle à la CIMR a été pensé pour intégrer toutes les exigences en la matière, adopter les meilleures pratiques, les plus sévères et rigoureuses, et donner à toutes les instances de gouvernance et de gestion, une assurance sur le degré de maîtrise de ses activités et de la fiabilité des données communiquées.

### LE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le 2 décembre 2008, en Assemblée Générale Extraordinaire, les adhérents de la CIMR, ont adopté le principe du double Commissariat aux Comptes, se hissant ainsi, au niveau des sociétés cotées en bourse, en matière d'exigences.

Les Commissaires aux Comptes de la CIMR ont un très large mandat, allant de la vérification des documents comptables à celle de la conformité de la comptabilité avec les règles en vigueur, en passant par le respect de la réglementation et la sincérité et la concordance des états de synthèse et informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 années, les Commissaires aux Comptes peuvent, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'ils jugent opportuns.

Ils sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes de l'exercice écoulé, ainsi qu'à toute Assemblée Générale Ordinaire qui délibère sur les comptes de l'Association.

Ils reportent au Conseil, qu'ils peuvent convoquer en cas d'urgence, les résultats de leurs contrôles, les irrégularités qu'ils auraient constatées et tous faits leur paraissant délictueux.

### LE CONTRÔLE INTERNE

A la CIMR, les fonctions de contrôle interne sont assurées par 4 entités, rattachées au Président du Conseil d'Administration et/ou au Directeur Général et s'intéressant chacune à un aspect particulier de l'activité et de la gestion opérationnelle :

**L'Audit Interne :** Erigé en Département et directement rattaché au Président et au Comité d'Audit.

Le fonctionnement de l'Audit Interne est régit par une Charte d'Audit. Ses missions sont définies dans un plan annuel validé par la direction générale et le comité d'audit ;

**Le Contrôle Interne :** Département rattaché à la Direction générale, le Contrôle Interne a pour missions d'assurer un contrôle permanent et régulier des opérations présentant des risques opérationnels potentiels, relatives aux procédures comptables et financières et à la réalisation des prestations de service ;

**Le Risk Management :** Assuré par le Département Technique rattaché à la Direction Générale, le Risk Management vise à identifier les risques et menaces liées aux métiers de la caisse et à les gérer dans les limites des seuils de tolérance retenus et conformément aux principes de la politique de la gestion des risques arrêtée.

Le Risk management est encadré par une politique de gestion des risques et une charte du Risk management. Il est piloté par un comité de risques internes et reporte directement au Comité d'Audit ;

**Le Contrôle Budgétaire :** Le Département Contrôle de Gestion, rattaché à la Présidence, assure un suivi des réalisations budgétaires et des différents engagements de la CIMR. Il assure une analyse des écarts et définit les actions correctives.

Par ailleurs, le dispositif de contrôle interne est complété par des audits réguliers confiés à des cabinets indépendants. Ainsi, la Gestion Financière de la CIMR est soumise à un audit biennal, de certification, de performance et de conformité.

De même, le Bilan actuariel est annuellement certifié par un actuair indépendant.

## L'ANNEE 2010 EN CHIFFRES

### Entreprises adhérentes

4 666

Dont 586 nouveaux adhérents en 2010

### Affiliés cotisants

269 986

Dont 4 635 nouveaux affiliés  
Soit une évolution annuelle de 3,7%

### Affiliés ayants droits

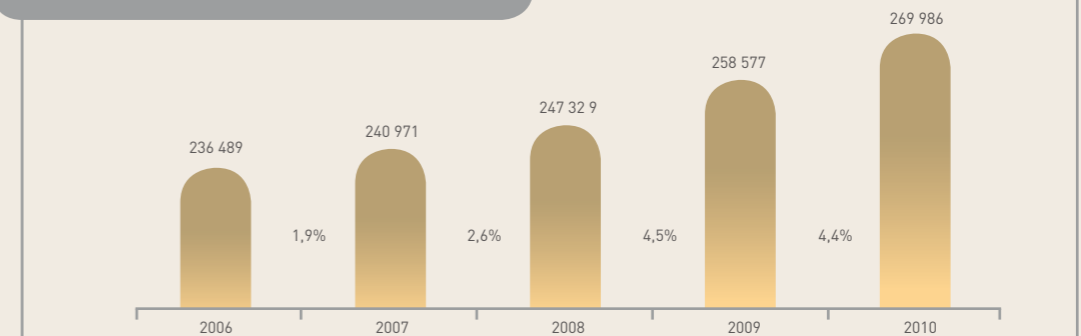
239 873

### Allocataires

129 832

Dont 8 313 nouveaux allocataires  
Soit une évolution de 4,9%

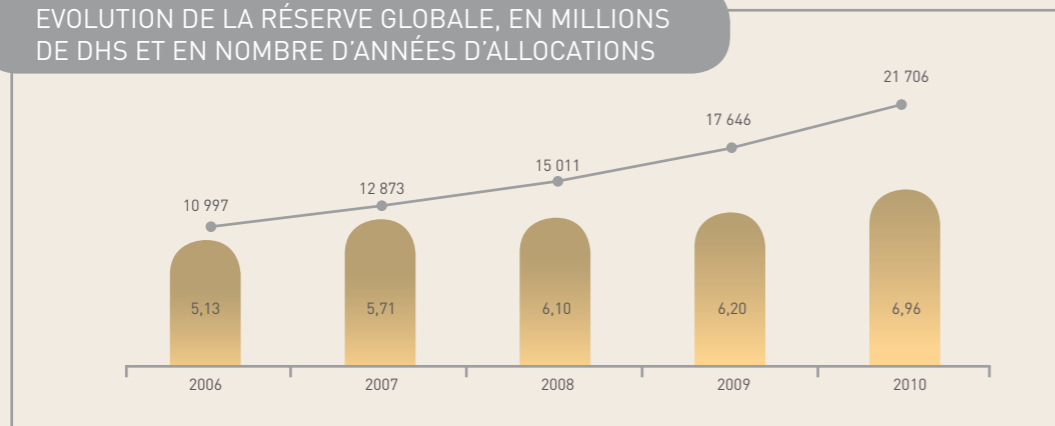
### ÉVOLUTION DES ACTIFS COTISANTS



Légende : Sur les 5 dernières années, le nombre d'affiliés cotisants, enregistre une augmentation constante, toujours supérieure à 0,5%, taux d'évolution minimale garantissant la pérennité du régime

Produits techniques	4 906,9 millions de Dhs Soit une augmentation de 8%
Produits financiers	2 866 millions de Dhs Soit une augmentation de 81,2%
Pensions versées	2 751 millions de Dhs Soit une augmentation de 7,2%
Versement en Option Capital	314 millions de Dhs Soit une augmentation de 37,1%
Allocations - Options Rachat	25 069 millions de Dhs Soit un taux d'évolution de -19,26%
Remboursement des cotisations salariales	57,6 millions de Dhs Soit une augmentation de 21,8%
Réserve de Prévoyance	En millions de Dh 21 706 millions de Dhs, Soit une augmentation de 23,01%
	En années d'allocations 6,96 années de prestations
Dotation à la réserve de prévoyance	4 061 millions de Dhs Soit une augmentation de 54,1%
Rapport des frais généraux/ Produits techniques	1,57%

EVOLUTION DE LA RÉSERVE GLOBALE, EN MILLIONS DE DHS ET EN NOMBRE D'ANNÉES D'ALLOCATIONS



**PARAMETRES DU REGIME EN 2010**

Salaire de référence	19,38
Valeur du point de liquidation	11,64
Valeur du point en service	11,62
Taux de rendement et de revalorisation de l'Option Capital	3,50%

## SECTEUR DE LA RETRAITE : LA REFORME

**CONFIGURATION ACTUELLE DU SECTEUR DE LA RETRAITE MAROCAIN**

Quatre acteurs essentiels composent le paysage de la retraite au Maroc.

**Deux opèrent pour le secteur public :**

- La Caisse Marocaine de Retraites (CMR). Cette Caisse dont la création remonte à 1930 gère le régime de retraite des Fonctionnaires titulaires de l'Etat (civils et militaires) et des collectivités locales ;
- Le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) qui, depuis 1977, gère les pensions de retraite des salariés des établissements publics et du personnel non titulaire de l'Etat.

**Quant au secteur privé, il dispose également de deux caisses de retraite :**

- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), créée en 1959 pour gérer les prestations sociales dont le régime de base du secteur privé
- La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR), créée en 1949. Premier régime de retraite destiné aux salariés du secteur privé, elle gère un régime de retraite complémentaire et facultatif.

Par ailleurs, ce dispositif est complété par des caisses internes, couvrant des populations marginales et dont la gestion est progressivement transférée au RCAR, et les compagnies d'assurances qui proposent des produits de retraite facultatifs, individuels ou de groupes.

**RÉFORME DU SECTEUR DE LA RETRAITE**

En 2003, la situation inquiétante du secteur de la retraite a poussé le gouvernement à créer des commissions, nationale et technique, afin d'élaborer un projet de réforme.

Pour mener ce travail, une démarche participative a été adoptée et l'ensemble des parties prenantes, partenaires sociaux, Etat et gestionnaires, ont été impliqués dans la recherche de solutions permettant d'éviter la crise qui se profile pour la décennie à venir.

La réflexion menée devrait aboutir à l'adoption d'un système permettant de garantir l'équilibre et la viabilité des régimes sur le long terme en sauvegardant les droits acquis et en tenant compte de la capacité contributive des salariés et des employeurs.

Autres objectifs fixés au système cible, celui, d'une part, d'assurer des taux de remplacement aptes à sauvegarder le niveau de vie après la période d'activité sans menacer la viabilité du système et, d'autre part, celui de permettre l'élargissement de la couverture.

**CRÉATION DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES ASSURANCES ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE**

Un projet de loi portant création de l'autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale devrait être adopté courant 2012.

La nouvelle A.C.A.P.S aura pour mission de contrôler les organismes, publics ou privés, qui pratiquent les opérations d'assurances et de réassurances, de présentation des opérations d'assurances, les opérations de retraite, les sociétés mutuelles et les organismes de gestion de l'assurance maladie obligatoire.

Ce projet de Loi apporte des changements majeurs touchant la CIMR, dont le principal concerne son statut juridique. En effet, la CIMR devra se transformer en une société mutuelle de retraite, à but non lucratif, dont les membres adhérents seraient des entreprises.

Ce projet de Loi institue également le principe du contrôle de la CIMR par l'Autorité et fixe son étendue et ses modalités. Il détermine par ailleurs les règles de solvabilité du régime, les réserves qu'il doit constituer ainsi que leur mode de calcul.

Le projet de Loi n'apporte cependant pas de changements significatifs concernant le mode de fonctionnement opérationnel de la CIMR.



## L'INNOVATION AU SERVICE DE NOS CLIENTS

### POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DE NOS ADHÉRENTS

Augmenter l'autonomie de ses adhérents dans la gestion de leurs opérations de retraite, tout en augmentant ses propres capacités de traitement, tel est l'objectif affiché par la CIMR.

Pour y répondre, le parti pris stratégique adopté est celui des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Progressivement depuis 2006, la CIMR a lancé une série de services en ligne à travers son portail, dématérialisant les transactions les plus importantes et les plus fréquentes avec les adhérents.

Chaque trimestre, l'entreprise adhérente, effectuée en ligne la déclaration des salaires de ses collaborateurs. A travers le Compte Adhérent en ligne, elle vérifie les opérations inscrites sur son compte et le montant du solde à régler. Depuis 2010, elle réalise le paiement des cotisations dues par le biais du téléservice CIMR e@syPaielement.

Lorsque l'heure du départ en retraite d'un collaborateur sonne, le responsable RH de l'adhérent prépare son dossier et le transmet par Internet à la CIMR via le service e-liquidation@, un service généralisé en 2010 à l'ensemble des adhérents.

Grâce à ces services, l'entreprise a toute la maîtrise de ses opérations avec la CIMR. Elle gagne en liberté, fiabilité, sécurité et rapidité de traitement. Elle apporte aussi un supplément de conseil à son salarié.

Parallèlement, la CIMR optimise ses moyens et multiplie sa capacité de traitement.

### SIMPLIFIER LA VIE À NOS ALLOCATAIRES

Faciliter les démarches administratives à nos allocataires, leur assurer une continuité de revenu et leur permettre d'accéder à tout moment aux informations qui les concernent, telles sont les lignes directrices de la stratégie opérationnelle mise en œuvre en 2010 et visant l'amélioration des prestations aux allocataires.

Ainsi, nous avons en 2010 élargi le bénéfice de la Carte Rahati à la quasi-totalité de nos allocataires. C'est une des plus importantes innovations introduites par la CIMR. Lancée avec le concours de la Banque Centrale Populaire, la Carte Rahati permet le paiement électronique des pensions dans des délais très courts. De plus, elle permet à nos allocataires non bancarisés d'accéder à certains services bancaires.

Toutefois, le principal atout de cette carte réside dans le fait qu'elle simplifie les démarches administratives pour les allocataires en les dispensant de l'obligation de produire les certificats de vie périodiquement exigés pour continuer le service des pensions. Où qu'ils soient, ils peuvent activer la

Carte Rahati dans n'importe quelle agence BP.

En termes de gestion, l'introduction de la Carte Rahati a permis à la CIMR d'automatiser le processus de contrôle de vie et de le renforcer de façon significative. Sur un autre plan, la CIMR œuvre également pour améliorer l'accès à l'information.

En 2010, cela s'est concrétisé par le lancement du programme CIMR DIALCOM, un programme d'information multi-canal permettant aux retraités de s'informer sur leur situation personnelle, de connaître le traitement de leur demande de pension ou le statut du règlement de cette dernière. Bref, d'accéder à l'information qui les intéresse, qu'elle soit d'ordre général ou personnalisée, 7j/7 et 24h/24.

Cette information est disponible par téléphone, via un automate lui-même relayé par une plateforme téléphonique, ou en ligne, sur notre site www.cimr.ma.

### AIDER LES SALARIÉS À MIEUX PRÉPARER LEUR RETRAITE

Parce qu'une carrière n'est pas toujours linéaire ;  
Parce qu'une bonne retraite se prépare dès l'entrée dans le monde du travail ;

Parce que la pension représente le revenu essentiel si ce n'est l'unique revenu du salarié une fois à la retraite ;

Parce que l'espérance de vie s'allonge et que l'on doit compter sur un revenu permanent et suffisant pour une période de plus en plus longue ;

Pour toutes ces raisons, la CIMR s'est fixé comme priorité de donner à ses affiliés les moyens de bien préparer leur retraite.

Chaque affilié de la CIMR peut suivre son compte retraite CIMR sur notre portail. Il peut vérifier l'évolution de son nombre de points, la régularité des paiements de son employeur ou encore faire des simulations de pension.

Et pour plus de transparence, la CIMR adresse chaque année à ses affiliés, par le biais de leur employeur, leur relevé de points annuel qu'elle met également à leur disposition en ligne sur leur compte personnel.

Pour ceux qui souhaitent améliorer leur pension, la CIMR propose une batterie d'options dont certaines nécessitent l'adhésion de l'employeur (telle l'augmentation des taux de cotisation ou l'Option Retraite à 55 ans) et d'autres non, à l'instar de l'Option Rachat de points qui permet d'acheter des points de façon libre et selon son rythme.

D'ailleurs, l'Option Rachat de points permet aux affiliés qui quittent le service d'adhérent à la CIMR, de continuer à préparer leur retraite avec la CIMR, en effectuant des versements annuels ou mensuels à la caisse.

## LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS, UNE PRIORITE

### LA QUALITÉ VERSION CIMR

Fortement engagée dans une dynamique de progrès, d'amélioration continue et de satisfaction de ses clients, la CIMR a adopté une démarche qualité visant à fédérer son personnel autour d'un seul et même objectif : l'excellence dans la livraison des prestations et des services.

La politique Qualité de la CIMR s'articule autour de 4 axes principaux :

- L'amélioration permanente des procédures de gestion, en conformité avec les meilleures pratiques à l'échelle internationale ;
- La célérité dans les réponses apportées aux demandes de ses clients ;
- La transparence par l'application scrupuleuse des dispositions statutaires et légales ;
- La fiabilité des traitements informatiques et des méthodes de gestion pour les rendre plus efficaces et plus conformes aux attentes de notre clientèle, interne et externe.

Dans le cadre de cette démarche qualité, la CIMR a procédé en 2010, à la certification de ses activités (prestations et production) selon la norme ISO 9001 - version 2008.

## LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE

### PERFORMANCE DE LA GESTION FINANCIÈRE

Encadrée par une charte financière, arrêtée par le conseil d'administration, et un règlement financier, élaboré par le comité d'investissement, la gestion financière de la CIMR s'exerce selon des principes de prudence et de rigueur.

**Elle répond à des objectifs stratégiques** (Le couple **Rendement - Sécurité, L'Indépendance** et la **Transparence**) et s'exerce dans le cadre d'**une gouvernance claire** qui fixe, pour chaque organe intervenant dans la gestion financière de la caisse, les niveaux de responsabilité, de décision et de contrôle (le Conseil d'Administration, le Comité d'Investissements, le Comité d'Audit, le Management).

**Sur un plan opératoire, des choix stratégiques déterminent** les principes et modalités de la gestion en identifiant, par exemple, les classes d'actifs destinées à recueillir les investissements de la CIMR, en définissant les allocations d'actifs stratégiques et tactiques, les modes et instruments de gestion par classe d'actifs (délégation de gestion, fonds d'investissements, gestion directe...), ou encore en mettant en place une gestion du risque et les contrôles internes et audits externes.

La performance de la gestion financière est le fruit de ces trois composantes. D'année en année, et malgré un contexte financier peu stable et plutôt morose, elles permettent à la Caisse de maintenir, voire même d'améliorer, son rendement et son produit financier.

### DES PRODUITS DE RETRAITE PLUS ADAPTÉS

Ces dernières années, la CIMR a complètement réorganisé son offre en termes de produits.

### NOS CLIENTS, SOURCE DE NOTRE PROGRÈS

L'écoute du client est au cœur de tout dispositif qualité. A la CIMR, le client est ainsi au centre de nos attentions. Nous sommes à son écoute en permanence, par l'analyse des réclamations émises, ou encore, à travers une panoplie d'enquêtes de satisfaction.

Ainsi, chaque année, de nombreuses enquêtes sont réalisées. Certaines sont récurrentes, tel le baromètre annuel de satisfaction ou les enquêtes mensuelles de satisfaction à chaud réalisées à la suite de la livraison d'un service.

D'autres accompagnent le lancement d'un service en particulier.

Toutes visent à mesurer le niveau de satisfaction de nos clients quant à la qualité des prestations délivrées. Quant aux réclamations, elles représentent pour la CIMR l'opportunité d'identifier ces grains de sable qui peuvent bloquer ou retarder la machine.

Suivies de très près, centralisées dans une application workflow spécialement développée à cet effet, elles représentent pour nous autant d'opportunités d'amélioration et de progrès.

Après avoir créé un produit spécialement taillé pour les PME, la CIMR a rebaptisé ses produits pour bien faire ressortir le bénéfice de chacun.

Anciennement désigné par **Régime de Retraite Normale, CIMR AL KAMIL**, propose une gamme plus large de taux de cotisation, qui va de 3% à 10% pour chacune des parts salariale et patronale. Avec une contribution sur salaire démarrant à partir du 1er dh, CIMR AL KAMIL complète efficacement la pension de base et permet d'avoir des taux de remplacement (du salaire par la pension) significatifs.

**CIMR AL MOUNASSIB**, quant à lui, est le produit taillé pour les petites et les moyennes entreprises. Avec une contribution sur salaire qui démarre au-delà du plafond du régime de base, il tient compte des contraintes financières des PME et leur permet de proposer des taux de remplacement adaptés au profil de leurs salariés. Grâce à CIMR AL MOUNASSIB, le chef d'entreprise PME peut désormais accéder à la retraite CIMR et, dans le cadre d'une politique de motivation et de fidélisation de ses ressources, la proposer également à ses cadres.

Au delà du produit, la CIMR a également travaillé sur l'axe Distribution. Fin 2009, un accord de partenariat a été signé avec le Groupe Banque Populaire dont l'objectif est d'assurer la promotion de ce produit au niveau des agences du groupe et ainsi de multiplier le réseau de distribution de la caisse et augmenter sa force de frappe.

Parallèlement, la CIMR a revu son organisation commerciale interne et créé un service et une force de vente dédiés à ce produit.



Quiétude et Sécurité

## Résultats de l'exercice 2010

- Activité de la CIMR en 2010
- Résultats comptables et financiers de l'exercice 2010
- Résultats de la gestion financière en 2010
- Inventaire du portefeuille en 2010

# Activité de la CIMR en 2010

## LES ADHÉRENTS DE LA CIMR

Le nombre d'adhérents à la CIMR s'est établi en 2010 à 4 666 entreprises, enregistrant ainsi une augmentation de 6,12% par rapport à 2009.

En 2010, 317 entreprises ont été radiées pour non paiement des contributions donnant lieu à l'appel d'un montant de 214 514 474,00 DH au titre des indemnités de radiation.

Radiations d'adhésions	Adhérents	Affiliés
Cessation de paiement	278	4 766
Mutation	14	192
Fusion absorption	11	973
Suspension	10	213
Non commencement d'exécution	2	0
Plus de personnel affilié	1	7
Cessation d'activité	1	4
<b>Total des radiations</b>	<b>317</b>	<b>6 155</b>

Parallèlement, l'année 2010 a enregistré une amélioration de l'ordre de 19% du nombre de nouvelles adhésions avec l'entrée de 586 nouvelles entreprises au profit de 4 635 affiliés.

	Adhérents	Affiliés
<b>Nouvelles Adhésions</b>	<b>586</b>	<b>4 635</b>
<b>Amélioration de la Couverture</b>		
Extension d'adhésion à de nouvelles catégories de personne	45	580
Augmentation de taux de cotisation	118	15 965
Retraite à 55 ans	49	66

## LES AFFILIÉS DE LA CIMR

En 2010, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 4,1% environ atteignant un effectif global de 509 859, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 269 986, et ayants-droit, au nombre de 239 873. Le nombre d'actifs cotisants a augmenté de 4,4% par rapport à 2009 dépassant largement l'hypothèse actuarielle qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

	Femmes		Hommes		Age moyen
Actifs cotisants	73 290	27%	196 696	73%	40 ans
Ayant droit*	65 314	27%	174 559	73%	46 ans et 6 mois

## LES ALLOCATAIRES DE LA CIMR

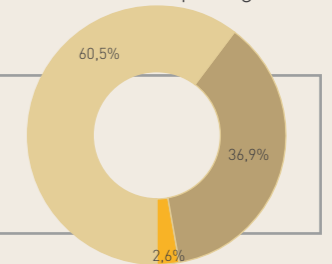
En 2010, le nombre des allocataires de la CIMR s'est élevé à 129 832, en progression de 4,9%, et la pension annuelle moyenne, tous allocataires confondus, retraités, conjoints survivants et orphelins, s'est établie à 21 780 dirhams, enregistrant ainsi une augmentation de 0,5% par rapport à 2009. L'exercice 2010, a enregistré l'arrivée de 8 313 nouveaux allocataires de pensions directes contre 7 532 en 2009, soit une hausse de 10%. Parallèlement, l'exercice 2010 a enregistré 2 272 extinctions de pensions dont 2 144 concernent des pensions principales. Les pensions de réversions indirectes en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins se sont élevées, en 2010, à 1 708 liquidations. Les 8 313 nouvelles liquidations, correspondant à un total de 16 361 607 points, et les 2 272 extinctions se ventilent comme suit :

	Pensions nouvelles	Pensions éteintes
Pensions principales	7 680	1 992
Pensions de réversion directe	318	259
Pensions d'orphelins directs	21	21
Options de rachat	294	
<b>TOTAL</b>	<b>8 313</b>	<b>2 272</b>

La tendance baissière des départs anticipés, enregistrée en 2009, s'est poursuivie en 2010 puisque le pourcentage des départs anticipés pour les liquidations principales est passé de 44% en 2009 à 36,9% en 2010. Les départs en retraite à l'âge de 60 ans ont par contre connu une augmentation passant de 52,6% à 60,5%, alors que les départs en retraite prorogée ont constitué 2,6% du total des dossiers liquidés en 2010.

### LIQUIDATIONS EN 2010

- Avant 60 ans
- Après 60 ans
- A 60 ans



La tendance des liquidations avec option en capital reste à un niveau élevé avec 6 876, représentant 86,56% du total des dossiers liquidés et induisant un total de point déduits de 8 602 547.

La durée moyenne du service de l'allocation a augmenté de 7 mois par rapport à 2009 pour passer à 16 années. L'âge moyen au décès s'est établi ainsi à 74 ans et 10 mois, soit 5 mois de plus par rapport à 2009.

Nature des pensions	Pensions en service	Pension annuelle moyenne
Pension principale	91 099	26 305 DH
Pensions de réversion	38 419	11 190 DH
Pensions d'orphelins	314	4 839 DH

Enfin, le rapport actifs/retraités, obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2, est resté stable puisqu'il s'est établi en 2010 à 2,45 contre 2,46 en 2009.

## LES PARAMÈTRES DU RÉGIME DE LA CIMR EN 2010

### SALAIRE DE RÉFÉRENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, la progression du salaire de référence est fixée à 4% depuis 2003. Il passe ainsi de 18,63 à 19,38.

### VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation est maintenue à 11,64 Dh.

### VALEUR DU POINT EN SERVICE

Conformément aux dispositions de l'article 13 Ter du Règlement Intérieur, la valeur du point en service progresse, à compter du 1er juillet 2010 de 0,70% pour passer de 11,54 à 11,62.

### REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2010, a décidé de maintenir des taux de rendement à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2011, aux niveaux fixés en 2010 :

- Taux de rendement **3,25%**
- Taux de revalorisation **0,25%**

\* Les ayants-droit sont des affiliés qui ont quitté leur employeur sans faire valoir leur droit à la retraite auprès de notre Caisse, sans intégrer une autre entreprise adhérente et sans demander le remboursement de leurs cotisations salariales.

# Résultats comptables et financiers de l'exercice 2010

## CONTRIBUTIONS

Les produits techniques hors reprises d'exploitation (cotisations sociales annuelles, contributions, intérêts de retard, surprimes et rachats, contribution des compagnies d'assurances, indemnités de radiation et intérêts de retard) ont totalisé 4 641,5 millions de dirhams en 2010, marquant ainsi une progression, par rapport à 2009, de 348,3 millions de Dh, en valeur absolue, représentant une progression de 8%.

De ce fait, la contribution moyenne individuelle a augmenté de 6%, passant ainsi de 16 276 Dh en 2009 à 17 225 Dh en 2010.

Le total des produits techniques est passé de 4 530,4 millions de dirhams en 2009 à 4 906,9 millions de dirhams en 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 8%.

### DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS

	2009	2010	Variation %
Cotisations des adhérents	1,1	1,2	9%
Contributions - part patronale	2 227	2 450,7	10%
Contributions - part salariale	1 754	1 907,7	9%
Rachats des services passés	180,5	103,2	-43%
Rentes de capitalisation	30,6	30,4	-1%
Contribution assurances	15,4	10,1	-34%
Indemnités de radiation	59,9	95,9	60%
Intérêts de retard adhérents	24,7	42,3	71%
<b>Total des contributions</b>	<b>4 293,2</b>	<b>4 641,5</b>	<b>8%</b>
Reprises d'exploitation	237,1	265,4	12%
<b>Total des contributions</b>	<b>4 530,4</b>	<b>4 906,9</b>	<b>8%</b>

## ALLOCATIONS

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2010 se sont élevées à 2 751 millions de dirhams contre 2 566 millions de Dh en 2009, marquant une augmentation de 184 millions de Dh, soit 7,2%, par rapport à 2009.

Les versements en 2010, au titre de l'option en capital, se sont élevés à 314 millions de Dh contre 229 l'exercice précédent. Les remboursements des cotisations salariales, durant l'exercice 2010, se sont élevés à 57 millions de Dh contre 47 millions de Dh l'exercice précédent.

Le solde des dotations et reprises des provisions sur les créances des adhérents a enregistré un solde net correspondant à une dotation de provisions nette pour 164 millions de dirhams contre une reprise nette de 167 millions de dirhams l'exercice précédent.

Les charges techniques hors dotations ont progressé de 9,5% passant de 2 875 millions de Dh à 3 148 millions de Dh.

Globalement, les charges techniques ont progressé de 299 millions de Dh, passant de 3 279 à 3 577 millions de Dh, soit une augmentation de 10,4%.

### DÉTAIL DES CHARGES TECHNIQUES (EN MILLIONS DE DH)

Nature	2009	2010	Variation
Allocation retraite - part répartition	2 536,5	2 721,1	7,3%
Allocation retraite - part capitalisation	30,6	30,4	-0,7%
<b>Total des allocations</b>	<b>2 567,1</b>	<b>2 751,5</b>	<b>7,2%</b>
Option Capital	229,4	314,2	37,0%
Remboursement des cotisations salariales	47,3	57,6	21,8%
Allocations - Options Rachat	31,0	25,1	-19,0%
Dotations Provisions Créances litigieuses	404,0	429,0	6,2%
<b>Total des charges techniques</b>	<b>3 278,8</b>	<b>3 577,5</b>	<b>9,1%</b>

## FRAIS GÉNÉRAUX

En 2010, les frais généraux, y compris les dotations aux amortissements hors charges exceptionnelles non récurrentes, ont augmenté de 16% passant ainsi de 67 millions de Dh en 2009 à 77 millions de Dh en 2010.

En tenant compte des pertes et profits exceptionnels, des profits et pertes sur exercices antérieurs, et des charges exceptionnelles relatives au complément de l'opération de départs volontaires réalisée par la CIMR en 2010, les frais généraux ont marqué une hausse de 0,5% entre les deux exercices, passant ainsi de 94,3 millions de dirhams à 94,8 millions de dirhams en 2010.

Rapportés au total des produits techniques, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 1,57%, contre 1,48% l'exercice précédent, marquant ainsi une faible progression de 6,1%. Par rapport au total des produits (produits de patrimoine nets de charges et de provisions correspondantes compris), ces frais représentent 1% contre 1,1% l'exercice précédent.

### FRAIS GÉNÉRAUX, PERTES ET PROFITS (EN MILLIONS DE DH)

Nature	2009	2010	Variation
Frais généraux et DEA	66,8	77,4	15,9%
Charges exceptionnelles y compris DVD	27,6	21,5	-22,5%
Profits exceptionnels	0,5	4,1	NS
<b>Total des frais généraux, pertes et profits</b>	<b>94,3</b>	<b>98,9</b>	<b>4,5%</b>
<b>Rapport aux produits techniques</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>-5%</b>
<b>Total des frais généraux, hors exceptionnels</b>	<b>66,8</b>	<b>77,4</b>	<b>15,9%</b>
<b>Rapport aux produits techniques</b>	<b>1,48%</b>	<b>1,57%</b>	<b>+6,1%</b>

Les coûts supportés liés aux DVD ont été retraités, afin d'avoir une vision normative, en les réaffectant en charges exceptionnelles. Ces coûts représentent 21,4 millions de dirhams en 2009 et 3,3 millions de dirhams en 2010.

\* Les ayants-droit sont des affiliés qui ont quitté leur employeur sans faire valoir leur droit à la retraite auprès de notre Caisse, sans intégrer une autre entreprise adhérente et sans demander le remboursement de leurs cotisations salariales.



## EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2010, la CIMR a enregistré des produits techniques totalisant 4 907 millions de Dh. Les charges techniques ont atteint un montant total de 3 577 millions de Dh. Il en ressort un excédent de 1 329 millions de Dh contre 1 252 millions de Dh en 2009.

Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 2 826 millions de Dh en 2009, contre 1 477 millions de Dh en 2009, soit une progression de 91%.

L'excédent d'exploitation de l'exercice est de 4 061 millions de Dh en 2010, contre 2 635 millions de Dh en 2009, soit une progression de 54,1%.

### EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

	R 09	R10	Var R10/R09	B 10	Var R10/B10
Produits techniques	4 530	4 907	8,3%	5 049	-2,8%
Charges techniques	3 279	3 577	9,1%	3 273	9,3%
Solde technique	1 251	1 329	6,2%	1 776	-25,2%
<b>Taux de couverture technique*</b>	<b>138%</b>	<b>137%</b>	<b>0%</b>	<b>154%</b>	<b>-10,7%</b>
Produits du patrimoine	1 582	2 866	81,2%	1 576	81,7%
Charges du patrimoine	104	39	-62,5%	21	85,7%
Résultat du patrimoine	1 477	2 827	91,4%	1 555	81,7%
Frais généraux et DEA	67	77	15,5%	88	-12%
Produits exceptionnels	0,4	4,1	NS	0,4	NS
Charges exceptionnelles	27,6	21,5	-22,5	NS	NS
Total des produits	6 113	7 777	27,2%	6 625	17,3%
Total des charges	3 478	3 716	6,8%	3 382	9,9%
Résultat global	2 635	4 061	54,1%	3 243	25,2%
<b>Taux de couverture global**</b>	<b>176%</b>	<b>209%</b>	<b>18,8%</b>	<b>196%</b>	<b>6,6%</b>

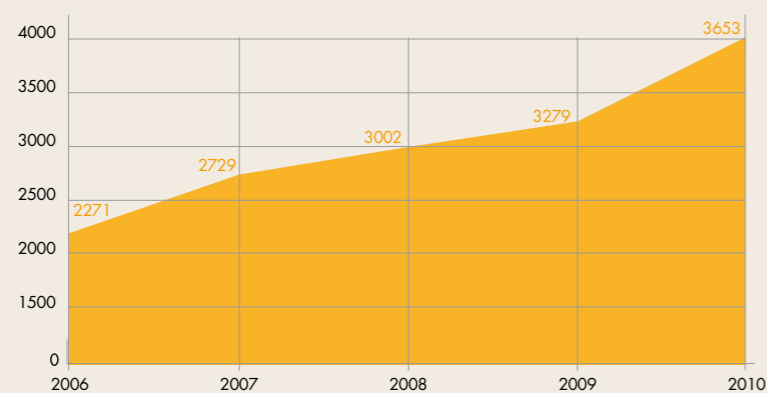
\* Produits techniques / Charges techniques

\*\* Total des produits / Total des charges

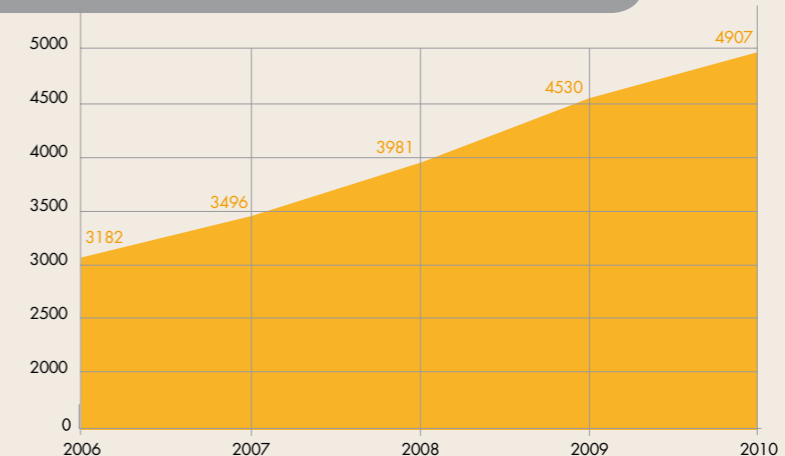
Le taux de couverture technique (Produits techniques/Charges techniques) est resté au même niveau que l'exercice précédent, soit 138%.

Le taux de couverture global (Total des produits nets des charges et provisions financières correspondantes/Total des charges) est passé de 176% en 2009 à 209% en 2010 en raison de la contribution des résultats financiers, grâce à la réalisation des plus-values.

### EVOLUTION DES CHARGES TECHNIQUES (EN MILLIONS DE DH)



### EVOLUTION DES PRODUITS TECHNIQUES (EN MILLIONS DE DH)



## PRODUITS ET PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE

Les revenus de valeurs mobilières de placements, augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont atteint un montant de 2 699 millions de Dh contre 1 428 millions de Dh, l'exercice précédent, marquant une augmentation de 1 271 millions de Dh.

Les autres revenus qui sont constitués essentiellement des intérêts sur les placements à CT ont totalisé 116 millions de Dh contre 152 millions de Dh en 2009.

Les charges financières hors-dotations ont totalisé 35,5 millions de Dh contre 47,5 millions de Dh en 2009. Le solde des dotations et reprises aux provisions pour dépréciation de titres ont enregistré une reprise nette de 47,2 millions de Dh contre une dotation nette de 54,6 millions de Dh.

### PRODUITS NETS DU PATRIMOINE (EN MILLIONS DE DH)

Année	2009	2010	Variation
Revenus de valeurs mobilières	537,4	453,1	-15,7%
Plus-values nettes	890,2	2 245,5	152,2%
<b>Sous total I</b>	<b>1 428</b>	<b>2 699</b>	<b>89%</b>
Autres revenus	151,8	116,0	-23,5%
Frais de gestion	-15,8	-10,9	-31,01%
Retenues à la Source	-31,7	-14,7	-53,6%
Pertes de change	0	-9,8	NS
Dotations/Reprise nette de provision pour dépréciation de titres	-54,6	47,2	NS%
<b>Total</b>	<b>1 477</b>	<b>2 826</b>	<b>91,3%</b>

Les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé 2 826 millions de Dh contre 1 477 millions de Dh en 2009, enregistrant une augmentation de 1 349 millions de Dh, soit une progression de 91%.

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2010 à 29,8 milliards de Dh.

Par rapport à la valeur comptable au 31.12.2009, qui s'élève à 20,9 milliards de Dh, la plus-value latente est de 9,3 milliards de Dh représentant ainsi 45,6% de la valeur comptable, indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés en valeur comptable.



## RÉSERVES

L'année 2010 a été marquée par un excédent d'exploitation de 4 061 millions de Dh par rapport à 2 635 millions de Dh au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 54,1%.

Conformément aux dispositions statutaires, et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée du montant total de l'excédent d'exploitation. De ce fait, la réserve de prévoyance est passée de 11 945 millions de Dh à 21 736 millions de Dh.

### RÉSERVES (EN MILLIONS DE DH)

	2009	2010	Variation
Réserves précédentes	10 146	17 646	73,92%
Résultat de l'Exercice	1 799	4 061	125,74%
Réserve de prévoyance	11 945	21 706	81,72%
Réserves précédentes	4 865		
Dotations de l'Exercice	836		
Réserve de fluctuation PTF	5 701		
Réserves totales	17 646	21 706	23,01%

La réserve de fluctuation du portefeuille est normalement destinée à couvrir les moins values latentes que pourrait dégager le portefeuille des actions cotées. Or, au 31 décembre 2010, la valeur comptable du portefeuille des actions cotées, gérées directement ou à travers les SICAV dédiées, est de 6 710 millions de Dh, alors que sa valeur marché est de 15 655 millions de Dh, dégagant une plus-value latente de 8 945 millions de Dh, ce qui dispense de la constitution de la réserve de fluctuation du portefeuille.

Le total des réserves s'élève à 21 706 millions de Dh, contre 17 646 millions de Dh en 2009, soit une amélioration de 4 061 millions de Dh, représentant une progression de 23%, dépassant ainsi la cotisation salariale de l'année de 2 153 millions de Dh.

Rapportée au montant des charges d'allocations supportées par la CIMR au cours de l'exercice 2010, la réserve totale représente 6,96 années des prestations servies (hors allocations retraites part capitalisation), niveau supérieur à celui de l'année précédente qui était de 6,2 années.

# Résultats de la gestion financière en 2010

## EVOLUTION DU PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE 2010

### I) MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE « ACTIONS »

#### 1. Acquisitions d'actions

Les achats d'actions ont totalisé un montant de 2 120 millions de DH :

Acquisitions d'actions (en DH)	2 120 952 341,00
SNI	1 855 225 050,00
ADDOHA	139 912 188,00
MAGHREB SIYAHA	40 000 000,00
Medi1 Sat	37 500 000,00
SGAM INVEST AMLAK DEVELOPPEMENT	20 000 100,00
X PANSION	9 197 234,00
RISMA	8 506 639,00
A6 IMMOBILIER	5 000 000,00
CNIA SAADA	4 457 880,00
CHERIFIENNE TEXTILE	643 000,00
ALHIF	500 000,00
CIMENT MAROC	10 250,00

#### 2. Cessions d'actions et réduction du capital

Les cessions d'actions se sont élevées en 2009 à 1 697 millions de Dh. La plus-value nette réalisée suite à ces opérations de cession s'élève à 1 393 millions de Dh.

Cession d'actions	Prix de cession	Prix d'acquisition	Plus/Moins value
ATLANTA	362 988,44	602 750,00	- 239 761,56
BMCI	608 228,00	527 292,00	80 936,00
CGI	3 972 134,00	2 242 912,00	1 729 222,00
CIOR	270 900,00	209 000,00	61 900,00
CNIA SAADA	5 926 760,00	4 457 880,00	1 468 880,00
LABEL VIE	7 072 272,00	6 588 296,00	483 976,00
M2M GROUP	41 893,00	94 170,00	- 52 277,00
SALAFIN	478 524,00	471 010,00	7 514,00
SAMIR	236 412,00	266 236,00	- 29 824,00
SNEP	245 600,00	767 500,00	- 521 900,00
SNI	686 576 400,00	190 420 796,19	496 155 603,81
STOKVIS	23 097 974,98	35 620 260,00	- 12 522 285,02
Echange ONA/SNI	1 168 648 649,50	262 068 564,50	906 580 085,00
TOTAL	1 897 538 735,92	504 336 666,69	1 393 202 069,23

### 3. FCPs actions dédiés

Les souscriptions aux FCPs actions dédiés ont totalisé un montant de 1 061 millions de Dh :

Souscription aux FCPs (en DH)	
	1 061 044 873,12
FCP TANMIYA	629 285 087,18
FCP MOUBADARA	396 946 893,87
FCP CIMR THARWA	34 812 892,07

Les rachats ont également totalisé un montant de 1 061 millions de Dh :

Rachats FCP CIMR (en Dh)	
	1 060 822 729,24
GENERATION PERFORMANCE	366 105 175,17
FCP CIMR THARWA	254 592 273,32
FCP TANMIYA	139 286 144,80
FCP CIMR MOUBADARA	300 839 135,95

Ces montants identiques pour les opérations de souscriptions et rachats concernent les allers-retours de fin d'année.

### 4. SICAVs obligataires doivent être dédiées

#### 4.1 - Souscriptions de SICAVs dédiées

Effectuées en numéraire, les souscriptions aux SICAVs obligataires dédiées ont totalisé un montant de 4 059,9 millions de Dh.

Souscriptions aux SICAVs (en DH)	
	8 505 935 178,72
SICAV PREVOYANCE	1 763 685 341,81
SICAV ATTADAMOUN	2 609 033 070,48
SICAV IDDIKHAR	2 226 397 519,01
SICAV CIMR AJIAL	1 827 027 592,12
SICAV CIMR TRESOR PLUS	79 791 655,30

#### 4.2 - Rachats de SICAVs dédiées

Les rachats des parts des SICAVs CIMR ont atteint en 2009 un montant de 5 854,5 M MAD.

Rachats aux SICAVs (en DH)	
	5 845 531 127,15
SICAV PREVOYANCE	1 037 452 256,08
SICAV ATTADAMOUN	2 009 245 085,98
SICAV IDDIKHAR	1 593 925 039,90
SICAV CIMR AJIAL	1 204 908 745,19
SICAV CIMR TRESOR PLUS	79 791 655,30

## II) MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

### 1. Fonds d'état ou assimilés & CD

Souscriptions fonds d'état ou assimilés & CD	1 303 332 800,00
Remboursements fonds d'état ou assimilés & CD	705 192 594,88

### 2. Dépôts à terme

Remboursements de dépôts à terme	1 150 000 000,00
----------------------------------	------------------

### 3. Placements monétaires

Souscriptions aux OPCVM trésorerie	10 346 653 150,82
Rachats aux OPCVM trésorerie	9 978 166 476,73
Plus-value / Rachats aux OPCVM trésorerie	50 707 413,74

## III) PLACEMENTS MONÉTAIRES :

Le marché monétaire a été caractérisé par le maintien du taux directeur à 3,25% par la banque centrale et la stabilité de la moyenne du TMP aux alentours de 3,26%.

La performance des OPCVM monétaires a été de 3,78% en 2010 pour le meilleur quartile de la profession (moyenne de 3,19% pour tous les fonds).

Face à la baisse des taux obligataires, la CIMR a privilégié un mode opératoire propre à trois niveaux :

- DAT avec possibilité de rachat dès le premier jour
- Souscriptions aux OPCVM monétaires grand public
- Achat de CD avec possibilité d'apport dans les fonds dédiés
- Reverse REPO avec un rendement nettement supérieur à celui du marché.

Les résultats de cette gestion font ressortir un gain de 97 MDH à fin décembre 2010 contre 118 MDH en 2009, soit une performance moyenne de 3,81% net/an.

## IV) PRODUITS DU PORTEFEUILLE

Les produits financiers et de placements compte tenu des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, et hors reprises, ont atteint un montant de 2 811 millions de Dh contre 1 579 millions de Dh l'exercice précédent, marquant une augmentation de 1 232 millions de Dh, soit 78% par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu des plus-values nettes réalisées, le rendement des capitaux investis (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) exprimé en valeur comptable est de 15,3% contre 9,5% l'exercice précédent.

Produits Financiers (en millions de DH)	2010	2009
Plus-values réalisées	2 245,5	889,99
Plus-values/actions Maroc	1 393,2	406,18
Plus-values/actions SICAVs	487,9	407,83
Plus-values/FCPs Maroc	312,7	48,10
Plus-values/ OPCVMs Trésorerie	50,7	
Plus-values/FCPs Etranger	1,0	27,88
Revenus des VMP	557,6	576,85
Revenus/actions Maroc	452,0	536,31
Revenus/obligations Maroc	69,6	39,44
Jetons de présence	1,1	1,10
Autres Revenus	30,7	114,77
Intérêts/ comptes de dépôts	8,3	110,52
Autres Revenus	31,8	1,92
Reprise sur Provisions des titres	22,4	2,33
<b>Total des produits Financiers</b>	<b>2 833,6</b>	<b>1 581,61</b>
Charges financières	39,2	104,44
<b>Résultat Financier</b>	<b>2 865,6</b>	<b>1 477,17</b>

## V) COMPOSITION ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

La composition du portefeuille CIMR, au 31 décembre 2010, se présente comme suit :

PORTEFEUILLE CIMR	VALEURS COMPTABLES	VALEURS MARCHÉ
ACTIONS	6 138 434 818,33	14 272 424 146,30
ACTIONS COTEES	5 547 365 633,65	13 681 354 961,62
ACTIONS NON COTEES	591 069 184,68	591 069 184,68
OBLIGATIONS	2 249 978 122,41	2 354 495 531,26
OBLIGATIONS & CD	1 749 978 122,41	1 796 754 086,82
DEPOTS A TERME	500 000 000,00	557 741 444,44
SICAVs CIMR	10 641 477 872,68	11 171 662 954,01
SICAVs ATTADAMOUN	2 442 348 235,69	2 472 155 864,64
SICAVs IDDIKHAR	2 821 723 767,66	2 931 901 402,41
SICAVs PREVOYANCE	2 732 605 056,56	3 037 563 727,56
SICAVs AJIAL	2 565 009 157,47	2 730 041 959,40
SICAVs TRESOR PLUS	79 791 655,30	
FCPs	1 041 029 927,14	1 777 694 560,59
FCP THARWA	269 387 465,88	592 969 408,26
FCP MOUBADARA	262 069 208,12	606 793 683,93
FCP TANMIYA	509 573 253,14	577 931 468,40
	368 598 179,09	-
FCP CIMR DEVELOPPEMENT	111 505,00	
OPCVMs TRESORERIE	368 486 674,09	
PLACEMENT IMMOBILIER	241 685 565,19	241 685 565,19
VALEURS IMMOBILIERES	44 455 911,69	44 455 911,69
AVANCES COMPTES COURANTS	197 229 653,50	197 229 653,50
AUTRES	301 196 122,05	397 520 410,00
METAUX PRECIEUX	4 165 263,05	100 489 551,00
DEVICES	297 030 859,00	297 030 859,00
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>20 982 400 606,89</b>	<b>30 215 483 167,35</b>

# Inventaire du portefeuille en 2010

## 1. TITRES A REVENUS VARIABLES

### 1.1. TITRES DE PLACEMENT (sociétés cotées)

Désignation	Nombre	Valeur Comptable	Valeur Estimée
ATTIJARIWABA BANK	4 697 256	369 463 855	1 878 902 400
BMCE	7 436 964	376 067 571	1 907 209 418
EQDOM	100 606	28 806 961	164 993 840
BCE	44 300	7 556 530	18 384 500
Wafa ASSURANCE	2 475	4 897 332	7 170 075
RISMA	225 503	43 321 939	64 042 852
SNI	987 306	1 855 225 538	1 855 225 538
DELTA HOLDING	370 210	32 430 408	33 318 900
CIMENT MAROC	1 125 620	208 872 168	1 34 618 380
LAFARGE CEMENTS	677 105	196 004 344	1 449 004 700
BRASSERIES DU MAROC	459 425	302 497 198	1 001 546 500
COSUMAR	538 608	161 474 312	1 044 360 912
LESIEUR	1 703	1 582 500	2 460 835
AUTO HALL	6 202 238	112 996 247	558 201 420
IAM	10 972 131	1 385 841 362	1 677 090 223
LYDEC	8 892	2 623 140	3 552 354
ADDOHA	4 356 022	254 623 750	448 670 266
ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	289 525	202 443 743	217 143 750
SONASID	100	309 400	178 000
PROMOPHARM SA	342	300 960	280 098
<b>TOTAL</b>		<b>5 547 339 259</b>	<b>13 681 354 962</b>

### 1.2. TITRES DE PARTICIPATION (sociétés non cotées)

Désignation	Nombre	Valeur Comptable	Valeur Estimée
Capital Morocco LP	7 673,530	7 675 927	7 675 927
CASA FINMARKETS	135 132	13 559 958	13 559 958
CFG DEVELOPPEMENT	110 050	11 005 005	11 005 005
AM Invest Morocco	390 000	32 250 000	32 250 000
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND	9 789	9 790 000	9 790 000
MAGHREB SIYAHA FUND	900 000	90 000 000	90 000 000
XPANSION	21 684	24 462 970	24 462 970
NSI	1 214 999	121 499 900	121 499 900
SNCE	20 000	2 000 000	2 000 000
CEMA	3 321	1 434 365	1 434 365
CHERIFIENNE TEXTILES	11 228	2 745 103	2 745 103
GENERAL TIRE	103 170	23 531 560	23 531 560
ALHIF	755 000	75 500 000	75 500 000
A6 IMMOBILIER	50 000	5 000 000	5 000 000
SGAM INVEST AMLAK DEVELOPPEMENT	290 001	29 000 100	29 000 100
H Partners	750 000	75 000 000	75 000 000
FRIMA	335	13 342	13 342
Medi1 Sat	375 000	37 500 000	37 500 000
SOREAD	23 522	24 750 000	24 750 000
LARBEL	20 200	4 350 955	4 350 955
<b>Solde débiteur Situation Réelle</b>		<b>591 069 185</b>	<b>591 069 185</b>

PLACEMENTS IMMOBILIERS	Valeur Comptable	Avance C.C	TOTAL	Valeur Estimée
Avance LARBEL	0	114 130 161	114 130 161	114 130 161
Avance C. C RANILA	3 665 325	18 893 076	22 558 401	22 558 401
Avance C. C PASTEUR	1 999 900	35 829 161	37 829 061	37 829 061
Avance C. C HAWAZINE	703 687	1 660 031	2 363 719	2 363 719
Avance C. C NEJMA	99 900	12 862 868	12 962 768	12 962 768
Avance C. C INAACH	99 900	13 854 356	13 954 256	13 954 256
CENTURIS	22 029 999	0	22 029 999	22 029 999
SAPINO	6 857 100	0	6 857 100	6 857 100
TANGER FREE ZONE	9 000 000	0	9 000 000	9 000 000
LARBEL	100	0	100	100
<b>TOTAL</b>	<b>44 455 912</b>	<b>197 229 654</b>	<b>241 685 565</b>	<b>241 685 565</b>

## 2. TITRES A REVENUS FIXES

### 2.1. TITRES A REVENUS FIXES ET OPCVM

Désignation	Valeur comptable	Valeur estimée
FCP CIMR DEVELOPPEMENT	111 505	
FOND D'ETAT ET ASSIMILES	1 749 978 122	1 796 754 087
DEPOT A TERME	500 000 000	557 741 444
SICAV PREVOYANCE	2 732 605 057	3 037 563 728
SICAV IDDIKHAR	2 821 723 768	2 931 901 402
SICAV ATTADAMOUN	2 442 348 236	2 472 155 865
SICAV AJIAL	2 565 009 157	2 730 041 959
SICAV CIMR TRESOR PLUS	79 791 655	
FCP THARWA	269 387 466	592 969 408
FCP MOUBADARA	262 069 208	606 793 684
FCP TANMIYA	509 573 253	577 931 468
OPVMs TRESORERIE	368 486 674	
<b>TOTAL</b>	<b>14 301 084 101</b>	<b>15 303 853 046</b>





Une vision stratégique

## Etats financiers de l'exercice 2010

- Bilan au 31 décembre 2010
- Compte Produits et Charges du 01 janvier au 31 décembre 2010



# Les états financiers de l'exercice 2010

Bilan au 31 décembre 2010

## • ACTIF

ACTIF	Exercice 31/12/2010			Exercice 31/12/2009
	Brut	Amort	Net	Précédent
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21,138,183,260.73</b>	<b>139,121,186.68</b>	<b>20,999,062,074.05</b>	<b>16,091,208,811.60</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>316,585.00</b>	<b>234,030.97</b>	<b>82,554.03</b>	<b>145,871.04</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	316,585.00	234,030.97	82,554.03	145,871.04
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2,541,878.62</b>	<b>560,063.03</b>	<b>1,981,815.59</b>	<b>2,081,967.91</b>
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2,541,878.62	560,063.03	1,981,815.59	2,081,967.91
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>137,720,663</b>	<b>53,076,762.99</b>	<b>84,643,900.22</b>	<b>86,698,034.20</b>
Terrains	15,585,000.00		15,585,000.00	15,585,000.00
Constructions	80,932,892.30	22,631,637.41	58,301,254.89	55,041,483.04
Installations techniques, matériel et outillage	2,536,957.73	649,406.86	1,887,550.87	2,141,246.64
Matériel de transport	18,400.00	18,400.00	-	-
Mobilier, Matériel de bureau, aménagements divers	37,142,566.22	29,475,757.07	7,666,809.15	8,214,897.07
Autres immobilisations corporelles	368,464.96	301,561.65	66,903.31	108,287.27
Immobilisations corporelles en cours	1,136,382.00		1,136,382.00	5,607,120.18
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>20,997,604,133.90</b>	<b>85,250,329.69</b>	<b>20,912,353,804.21</b>	<b>15,973,894,642.59</b>
Prêts immobilisés	13,465,835.47		13,465,835.47	14,777,422.66
Autres créances financières	197,491,790.23		197,491,790.23	194,147,549.56
Titres de participation	6,138,431,625.14	67,681,192.26	6,070,750,432.88	4,434,888,896.25
Placements immobiliers	44,455,911.69	17,569,137.43	26,886,774.26	26,886,774.26
Dépôts en comptes indisponibles	500,000,000.00		500,000,000.00	1,650,000,000.00
Autres placements immobilisés	14,103,758,971.37		14,103,758,971.37	9,653,193,999.86
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28,388,295.86</b>
Diminution des créances immobilisées et des placements				28,388,295.86
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>2,523,692,999.01</b>	<b>821,595,041.79</b>	<b>1,702,097,957.22</b>	<b>1,423,391,215.14</b>
Assurés, pensions et comptes rattachés	65,833,082.27	51,865,310.05	13,967,772.22	12,602,742.83
Cotisants, adhérents, contribuants et comptes rattachés	2,138,801,818.20	559,382,065.22	1,579,419,752.98	1,312,555,072.70
Stocks			-	-
Fournisseurs débiteurs	199,920.00		199,920.00	242,028.00
Personnel débiteurs	268,832.73		268,832.73	540,920.77
Autres débiteurs	3,200,104.08	2,664,586.85	535,517.23	389,573.17
Comptes de régularisation - actif	315,389,241.73	207,683,079.67	107,706,162.06	97,060,877.67
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>6,871,434.07</b>	<b>-</b>	<b>6,871,434.07</b>	<b>901,206,489.81</b>
Banques, TGR, C.C.P.	6,838,287.02		6,838,287.02	901,167,769.88
Caisses, régies d'avances et accreditifs	33,147.05		33,147.05	38,719.93
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23,668,747,693.81</b>	<b>960,716,228.47</b>	<b>22,708,031,465.34</b>	<b>18,415,806,516.55</b>


## • PASSIF

PASSIF	Exercice 31/12/2010	Exercice précédent 31/12/2009
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>21,731,009,639.37</b>	<b>17,680,172,037.73</b>
<b>RESERVES DE PREVOYANCE</b>	<b>21,706,803,030.68</b>	<b>11,944,768,352.39</b>
Réserves exercices précédents	17,645,680,237.64	10,146,033,652.05
Réserve de l'exercice	4,061,122,793.04	1,798,734,700.34
<b>RESERVES POUR FLUCTUATION PORTEFEUILLE</b>	<b>-</b>	<b>5,700,911,885.25</b>
Réserves exercices précédents		4,865,036,741.44
Réserve de l'exercice		835,875,143.81
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Subvention d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<b>PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES</b>	<b>24,206,608.69</b>	<b>34,491,800.09</b>
Provision pour risque	24,206,608.69	6,103,504.23
Provision pour charges		28,388,295.86
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions		
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>961,036,501.56</b>	<b>719,122,790.41</b>
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	484,713,099.78	412,843,670.38
* Allocations Échues non Payées	483,032,989.30	411,145,832.21
* Chèques Remboursement de cotisations salariales	1,680,110.48	1,697,838.17
Cotisants et contribuants créditeurs	436,030,146.86	260,132,164.71
Fournisseurs et comptes rattachés	11,562,099.62	15,353,799.77
Personnel créditeur	30,565.40	15,314.19
Organismes sociaux créditeurs	837,950.14	565,517.50
Etat créditeur	14,358,310.95	15,655,325.94
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	5,844,292.65	8,086,554.04
Comptes de régularisation - passif	7,660,036.16	6,470,443.88
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>15,985,324.41</b>	<b>16,511,688.41</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>15,985,324.41</b>	<b>16,511,688.41</b>
Banques	15,985,324.41	16,511,688.41
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22,708,031,465.34</b>	<b>18,415,806,516.55</b>

# Compte Produits et Charges du 01 janvier au 31 décembre 2010

Libellé	Opération		Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2010	Totaux de l'exercice précédent 12/31/2009
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2		
			3=1+2	4
<b>1 COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>4,906,975,183.28</b>		<b>4,906,975,183.28</b>	<b>4,530,448,925.15</b>
Cotisations Adhérents	1,182,720.00		1,182,720.00	1,094,880.00
Cotisations de retraite	4,358,473,835.01		4,358,473,835.01	3,981,069,724.50
* Contributions, Part patronale	2,450,792,091.76		2,450,792,091.76	2,226,609,856.88
* Contributions, Part salariale	1,907,681,743.25		1,907,681,743.25	1,754,459,867.62
Contributions spéciales	143,692,784.35		143,692,784.35	226,541,912.58
* Surprimes & Rachats services passés	103,207,646.47		103,207,646.47	180,514,674.90
* Contributions Assurances	10,108,154.52		10,108,154.52	15,420,568.55
* Rentes de capitalisation	30,376,983.36		30,376,983.36	30,606,669.13
Autres Produits d'exploitation	138,222,687.49		138,222,687.49	84,653,319.55
* Indemnités de radiation	95,932,888.90		95,932,888.90	59,908,848.35
* Intérêts de Retard Adhérents	42,289,798.59		42,289,798.59	24,744,471.20
Reprises d'exploitation, transferts de charges	265,403,156.43		265,403,156.43	237,089,088.52
<b>2 PRESTATION ET FRAIS</b>	<b>3,577,491,363.41</b>		<b>3,577,491,363.41</b>	<b>3,278,872,451.83</b>
Prestation de retraite	3,148,414,649.81		3,148,414,649.81	2,874,809,333.25
* Allocations retraites, part répartition	2,721,133,682.51		2,721,133,682.51	2,536,506,613.03
* Allocations retraites, part capitalisation	30,376,983.36		30,376,983.36	30,606,669.13
* Option en capital	314,217,433.49		314,217,433.49	229,382,877.53
* Remboursements de Cotisations Salariales	57,617,601.89		57,617,601.89	47,263,943.66
* Allocations Option de Rachat	25,068,948.56		25,068,948.56	31,049,229.90
Dotations d'exploitation	429,076,713.60		429,076,713.60	404,063,118.58
* Dotations Provisions Créances Adh Litigieux & Radiés	427,063,239.22		427,063,239.22	404,063,118.58
* Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	2,013,474.38		2,013,474.38	-
<b>3 RESULTAT DES OPERATIONS TECHNIQUES (1-2)</b>	<b>1,329,483,819.87</b>		<b>1,329,483,819.87</b>	<b>1,251,576,473.32</b>
<b>4 PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>2,864,651,324.95</b>	<b>1,003,819.00</b>	<b>2,865,655,143.95</b>	<b>1,581,812,155.10</b>
Revenus de valeurs Mobilières	453,118,882.10		453,118,882.10	537,408,847.07
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	2,244,536,388.34	1,003,819.00	2,245,540,207.34	890,191,844.42
Gain de change	1,478,745.31		1,478,745.31	
Intérêts et autres produits de placements	114,626,611.77		114,626,611.77	151,880,692.61
* Intérêts Fonds de dépôt	112,733,494.28		112,733,494.28	149,959,508.71
* Intérêts prêts personnel	485,724.18		485,724.18	527,874.48
* Revenus locatifs	1,407,393.31		1,407,393.31	1,393,309.42
Reprise sur charges de placements	50,890,697.43		50,890,697.43	2,330,771.00
* Reprise sur provisions loyers Immeuble	30,982.62		30,982.62	-
* Reprise sur provisions de titres	22,440,941.38		22,440,941.38	2,330,771.00
* Reprise sur Prv pour perte de change	28,418,773.43		28,418,773.43	-

<b>5 CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>39,245,432.79</b>	<b>-</b>	<b>39,245,432.79</b>	<b>104,500,904.53</b>
Droits de garde sur Titres	3,335,107.71		3,335,107.71	5,405,707.20
Frais sur Opérations Titres	6,918,573.87		6,918,573.87	9,580,914.33
Pertes de change	9,835,580.21		9,835,580.21	
Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières	-		-	198,298.35
Frais de gestion patrimoine immobilier	716,153.26		716,153.26	630,130.30
Retenues à la source sur portefeuille	14,747,381.85		14,747,381.85	31,705,437.01
Dotations sur placement	3,692,635.89		3,692,635.89	56,980,417.34
* Dotations Prv dépréciation des titres	3,192,374.55		3,192,374.55	28,013,628.23
* Dotations Prv Créances loyer	500,261.34		500,261.34	531,244.08
* Dotations Prv pour perte de changes			-	28,435,545.03
<b>6 RESULTAT FINANCIER (4-5)</b>	<b>2,825,405,892.16</b>	<b>1,003,819.00</b>	<b>2,826,409,711.16</b>	<b>1,477,311,250.57</b>
<b>7 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>80,739,526.68</b>	<b>-</b>	<b>80,739,526.68</b>	<b>88,452,246.66</b>
Achats consommés de matières et fournitures	3,956,893.53		3,956,893.53	2,905,948.02
Autres charges externes	24,814,497.74		24,814,497.74	13,898,556.39
Charges de personnel	43,970,478.85		43,970,478.85	64,227,306.25
Dotations amortissements des immobilisations	7,997,656.56		7,997,656.56	7,420,436.00
<b>8 PRODUITS DE GESTION NON COURANTS</b>	<b>4,136,623.15</b>	<b>-</b>	<b>4,136,623.15</b>	<b>430,764.86</b>
Produits de cessions d'immobilisations			-	-
Autres produits non courants	4,136,623.15		4,136,623.15	430,764.86
Reprises non courantes, transfert de charges			-	-
<b>9 CHARGES DE GESTION NON COURANTES</b>	<b>18,167,834.46</b>	<b>-</b>	<b>18,167,834.46</b>	<b>6,256,397.94</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			-	-
Autres charges non courantes			-	152,893.71
Dotations non courantes	18,167,834.46		18,167,834.46	6,103,504.23
<b>10 RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)</b>	<b>-14,031,211.31</b>	<b>-</b>	<b>-14,031,211.31</b>	<b>-5,825,633.08</b>
<b>RESULTAT DE GESTION (3+6-7+10)</b>	<b>4,061,122,793.04</b>		<b>4,061,122,793.04</b>	<b>2,634,609,844.15</b>
<b>11 Dotation à la réserve de prévoyance</b>	<b>4,061,122,793.04</b>		<b>4,061,122,793.04</b>	<b>1,798,734,700.34</b>
<b>12 Dotation à la réserve pour fluctuation de portefeuille</b>				<b>835,875,143.81</b>
<b>13 RESULTAT NET DE GESTION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



Profil & Engagements

## Bilan actuariel 2010

- Préambule
- Ressources et prestations du régime en 2010
- Valorisation des engagements
- Principales hypothèses actuarielles à fin 2010
- Profil de la réserve de prévoyance
- Tests de sensibilité

## Préambule

Le présent bilan actuariel 2010 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2010, soit huit années après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels ont été menés depuis 2002.

Pour l'élaboration du bilan actuariel 2010, il a été tenu compte des résultats de l'étude de mortalité menée sur les données des années 2000 à 2009. Cette étude a constaté une augmentation de l'espérance de vie à 60 ans en 2010, qui est passée de 21.1 à 22.2 années, ainsi qu'une augmentation de la dérive de mortalité qui est passée de 1.5 à 2 mois par an, aggravant ainsi les engagements du régime.

Malgré cette aggravation des engagements, le bilan actuariel 2010 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier.

De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

Par ailleurs, les tests réalisés sur le bilan actuariel 2010 conduisent à confirmer la grande sensibilité du régime à certaines hypothèses, du fait notamment de la faible couverture des engagements par des actifs représentatifs.

## Ressources et prestations du régime en 2010

Les ressources opérationnelles et les prestations du régime en 2010 ont été les suivantes :

En MDH	31/12/2010	31/12/2009	Evolution
Contributions patronales	2 451	2 227	10,05%
Cotisations salariales	1 908	1 754	8,76%
Contributions associatives	1,183	1,095	8,01%
Autres produits techniques	350	453	-22,64%
<b>Total des ressources</b>	<b>4 710</b>	<b>4 435</b>	<b>6,20%</b>

En MDH	31/12/2010	31/12/2009	Evolution
Prestations	3 564	3 183	11,96%
Frais	83,0	94,6	-12,22%
<b>Total des prestations</b>	<b>3 647</b>	<b>3 277</b>	<b>11,28%</b>

Avant produits financiers, le dépassement des dépenses par les ressources, au titre de l'exercice 2010 s'élève à : 1 063 MDH.

Parallèlement, les résultats financiers de l'exercice s'élèvent à 2 826 MDH, ce qui porte le dépassement des dépenses par les ressources à 3 889 MDH.

## Fonds retenus en valeur comptable et rendement à 6%

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 3 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles.

Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé(1) à :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
Retraites et ayants cause	30,2	27,1	11%
Actifs et ayants droit	73,6	66,2	11%
<b>Total</b>	<b>103,9</b>	<b>93,3</b>	<b>11%</b>

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis(2) et des droits futurs de la façon suivante :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
Droits acquis	66,4	59,7	11%
Droits futurs	37,5	33,6	12%
<b>Total</b>	<b>103,9</b>	<b>93,3</b>	<b>11%</b>

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
VAP des ressources	45,8	42,0	9%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la valeur comptable du fonds de prévoyance) est évaluée à :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
Réserve de prévoyance	21,0	17,0	23%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
VAP total ressources	66,8	59,0	13%

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
Engagement net non couvert	37,1	34,3	8%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance et de la valeur actuelle probable des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Milliards de DH	31/12/2010	31/12/2009	Ecart
Taux de préfinancement	64,3%	63,2%	2%
Taux de couverture	31,6%	28,4%	11%

(1) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

(2) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

## Ajustements paramétriques des principales hypothèses actuarielles à fin 2010

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2010	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2009
Inflation	2%	2%
Taux de rendement financier	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Taux d'actualisation	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec une espérance de vie de 22,2 ans à 60 ans et une dérive de 2 mois/an	PF 60/64 avec une espérance de vie de 21,1 ans à 60 ans et une dérive (+1trim / 2 ans)
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	21,0 Mds DH	16,9 Mds DH

Mise à part l'hypothèse concernant la table de mortalité, les hypothèses de base du bilan 2009 ont été maintenues.

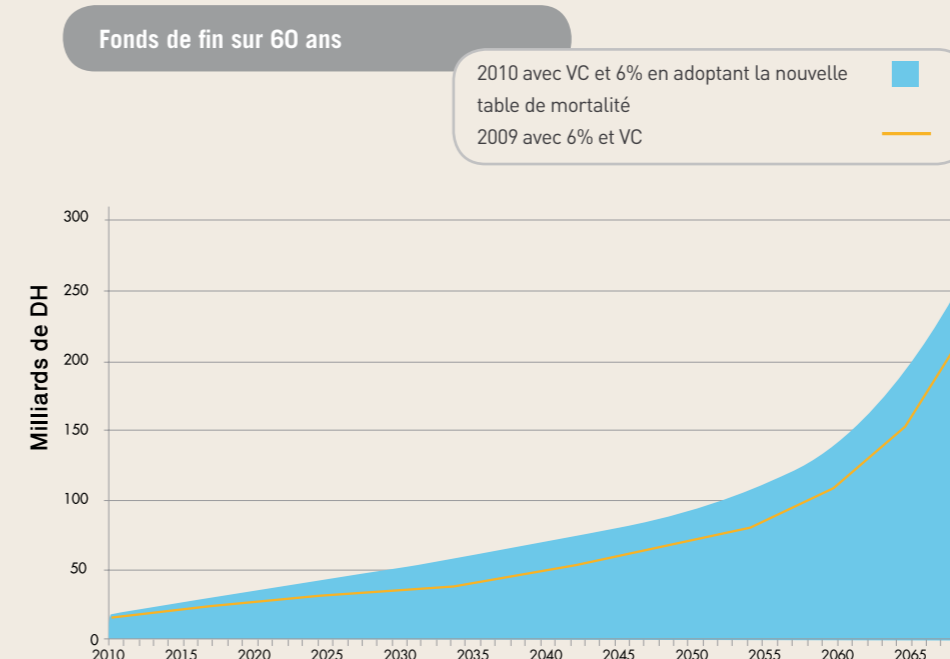
## Profil de la réserve de prévoyance

Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

### PROFIL DU FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le fonds projeté en 2010 avec une comparaison du fonds à fin 2009 est présenté ci-dessous :



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection. La situation s'est légèrement améliorée par rapport à celle en 2009 et ce, malgré l'adoption d'une nouvelle table de mortalité plus prudente. Néanmoins, la situation a été compensée par l'évolution importante des effectifs (4,4% en 2010), ainsi que l'augmentation significative de la valeur du fonds qui est passée de 17 milliards de dh à fin 2009 à 21 milliards de dh à fin 2010, soit une hausse d'environ 24%.



# Tests de sensibilité

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

## TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de + 1% et de - 1%. Le taux d'actualisation varie de la même façon.

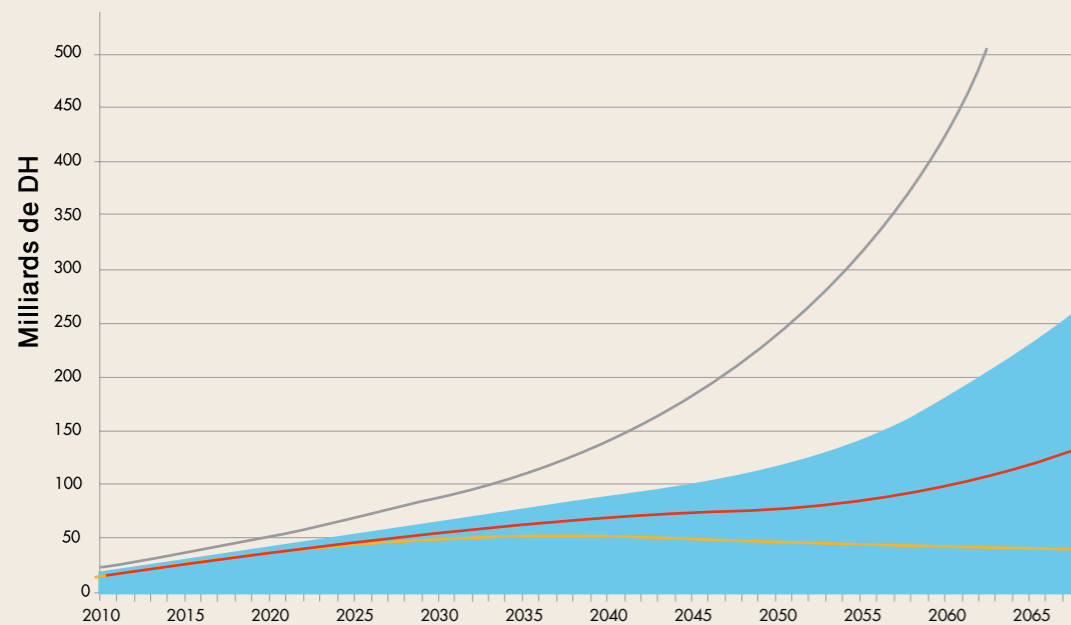
### Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

	Initial	+1%	-1%
Taux de préfinancement	64,3%	72,9%	56,0%
Taux de couverture	31,6%	36,0%	27,4%

### Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

#### Fonds de fin sur 60 ans

- 2010 avec VC et 6% ■
- 2010 avec VC et 7% ■
- 2010 avec VC et 5% ■
- 2010 avec VC et 5,5% ■



Le test montre que même avec un taux de rendement de 5%, le régime reste pérenne.

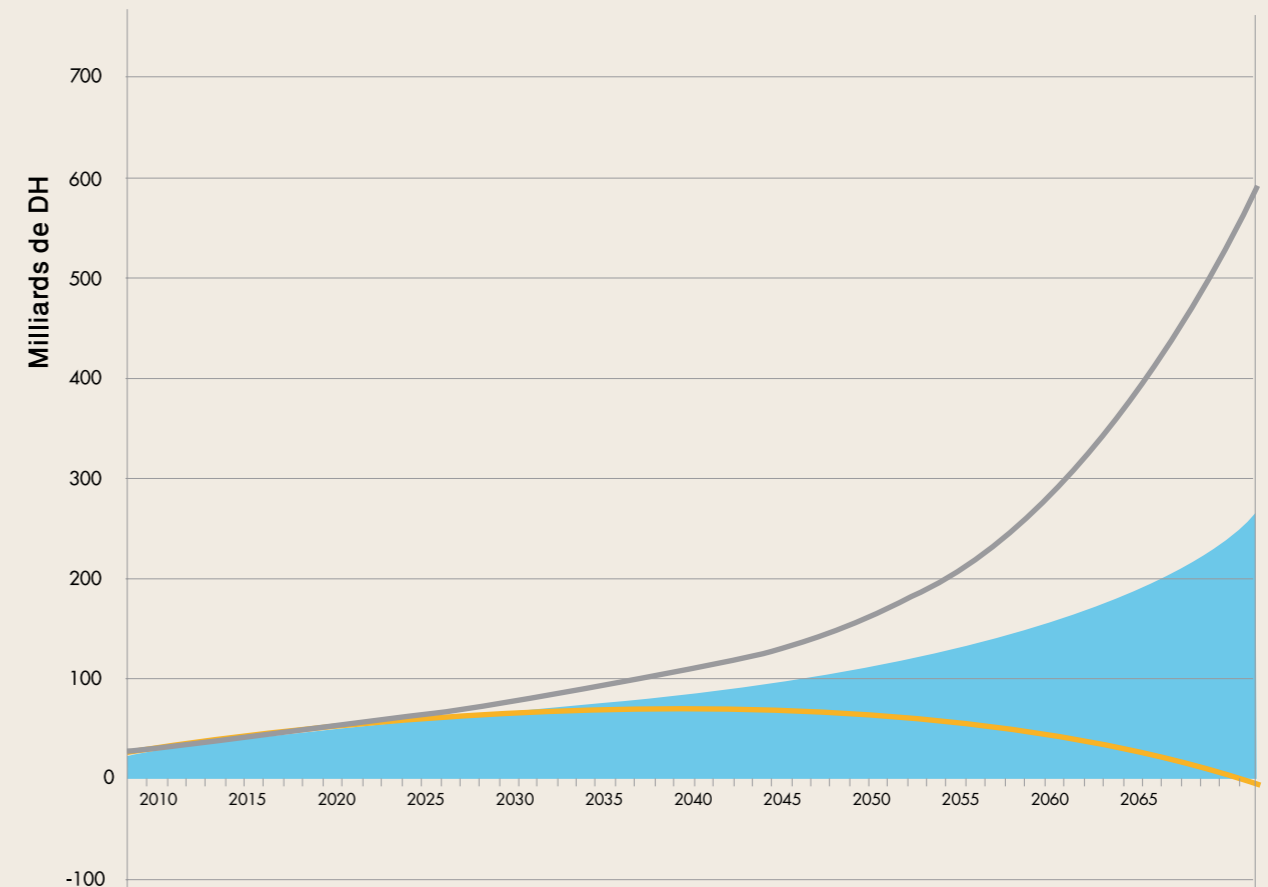
## CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5 % par an.

### Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

#### Fonds de fin sur 60 ans

- 2010 avec VC et 6% ■
- 2010 avec VC, 6% et effectifs à 1% ■
- 2010 avec VC, 6% et stabilités des effectifs ■



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité pour la CIMR d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir les entreprises non adhérentes. Cette remarque rejoint l'un des points clef abordé à l'occasion de la réforme 2003 : faire en sorte que la CIMR devienne un régime complémentaire obligatoire.

Service & Qualité



### Audits et certifications

- Rapport général des commissaires aux comptes, exercice 2010
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR
- Rapport de l'actuaire indépendant

# Rapport Général des Commissaires aux Comptes

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010



Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 100 CASABLANCA



Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA

Aux Adhérents  
Caisse Interprofessionnelle  
Marocaine de Retraites (CIMR)  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de DH 21 706 803 031 dont une réserve de l'exercice de DH 4 061 122 793.

### Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.



CIMR  
Page 2

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme mentionné au niveau de l'état des informations complémentaires, le Conseil d'Administration de la CIMR a décidé de ne plus constituer de réserve pour fluctuation du portefeuille et d'affecter la totalité du résultat de gestion ainsi que la réserve pour fluctuation du portefeuille antérieurement constituée pour un montant global de DH 5,7 milliards à la réserve de prévoyance.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 14 avril 2011

### Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

*Price Waterhouse*  
101, Bd Massira Al khadra - Casablanca  
Tél : 022 22 77 90 00  
Fax : 022 22 77 90 90 / 0522 99 11 96  
I.F. 01031195 - R.C. 34533 - CNSS. 16186

Deloitte Audit

*Fawzi Britel*  
Fawzi Britel  
Associé  
Deloitte Audit  
288 Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA  
Tél : 022 22 47 74/36736  
Fax : 022 22 40 78

# Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 100 CASABLANCA

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA

Aux Adhérents  
Caisse Interprofessionnelle  
Marocaine de Retraites (CIMR)  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR – EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article 15 des statuts de la CIMR, nous portons à votre connaissance les conventions visées à cet article lesquelles ont été autorisées par votre Conseil d'Administration :

**Conventions d'avances en compte courant conclues avec les sociétés Larbel, Pasteur, Ranila, Inaach et Nejma**

La CIMR accorde des avances en compte courant, non rémunérées, à ses filiales, détenues toutes à 100%. Au 31 décembre 2010, le solde de ces avances s'élève à :

	Millions de DH
- Larbel	114,1
- Pasteur	35,8
- Ranila	18,9
- Inaach	13,9
- Nejma	12,9

Le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

*Price Waterhouse*  
Aziz Bida  
101, Bd Massira Al Khadra - Casablanca  
Associé  
Tél : 0522 77 90 40 / 0522 77 90 90  
Fax : 0522 77 90 90 / 0522 99 11 99  
I.F. 01031195 - R.C. 34533 - CNSS. 1616620

Deloitte Audit

*Deloitte*  
Fawzi Britel  
Associé  
288 Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA  
Tél : 022 22 47 34/35/36  
Fax : 022 22 40 78

# Rapport de l'Actuaire Indépendant

**ACTUARIA**

Monsieur Khalid CHEDDADI  
Président Directeur Général  
CIMR  
100, Boulevard Abdelmoumen  
20340 Casablanca  
MAROC

Paris, le 6 avril 2011

## Objet : attestation de certification du bilan actuariel 2010

Monsieur le Président Directeur Général,

Le présent courrier vient clôturer la mission de certification du bilan actuariel 2010 de la CIMR, conduit par l'équipe d'ACTUARIA dirigée par Denis CHEMILLIER-GENDREAU entre le 5 février 2011 et le 30 mars 2011.

Comme le détaille notre rapport, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats.

A l'issue de nos travaux, nous sommes en mesure de certifier que le bilan actuariel de la CIMR a été réalisé selon la procédure élaborée par l'institution. Après avoir procédé à la revue analytique du cahier des hypothèses actuarielles, nous sommes en mesure de valider les opérations de traitement des données, les calculs de projections démographiques et financières obtenus par les actuaires de la Caisse et les conclusions de l'analyse prospective du régime.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

*Guillaume Gilkes*

Guillaume GILKES  
Actuaire IA

ACTUARIA International  
SARL au capital de 300.000 €  
4 square de la Tour Malesherbes - 75007 PARIS  
Tél. : +33 1 47 53 61 13  
RCS Paris B 428 862 718

*Guillaume Le Goffe*

Guillaume LE GOFFE  
Chef de mission

**ACTUARIA International**

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 € - RCS PARIS B 428 862 718

3, rue Bixio 75007 PARIS. Tel : +33 (0)1 47 53 61 13 et Fax : +33 (0)1 47 53 61 14

E-mail : [fcisse@actuaria.fr](mailto:fcisse@actuaria.fr) Website : [www.actuaria.fr](http://www.actuaria.fr)

## Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

### PREMIERE RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2011, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, des comptes de l'exercice 2010 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31.12.2010, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2010.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité*

### DEUXIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2011, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'articles 15 des statuts, les approuvent et ratifient les dites conventions.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité*

### TROISIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2011 donnent quitus entier et définitif pour leur gestion à Messieurs :

- Mouatassim BELGHAZI représentant l'ONA
- Mohamed LASRY représentant STMicroelectronics
- Driss TARARI représentant SCE

et les remercient pour leur contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité*

### QUATRIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2011 reconduisent pour une période de quatre ans, les mandats d'Administrateurs de Messieurs :

- Larbi BELARBI représentant la SOMACA
- Mohamed EL KETTANI représentant le Groupe OGM
- Abdelaziz TAZI représentant la SOCIETE GENERALE.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité*

### CINQUIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2011, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2010, décident sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter la valeur du point en service (VPS) de 1% à compter du 1er juillet 2011, et de maintenir les autres paramètres techniques du régime pour l'exercice 2011, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité*

### SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité*



RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !



Siège social  
100, Boulevard Abdelmoumen - 20340 Casablanca  
Tél. : 05 22 42 47 00 - Fax : 05 22 25 14 85  
www.cimr.ma - www.cimrpro.ma